

COMMISSION ECB DU CNPN du 25 Mars 2021

Avis sur le bilan du PNA en faveur du Pélobate brun (*Pelobates fuscus*) 2014-2020



L'évaluation du PNA a été élaborée de 2018 à 2020 et a été présentée par l'animateur ONF, Cédric BAUDRAN et par la DREAL coordonnatrice du Grand Est, Camille FEMINIER.

Cette évaluation se place dans la perspective d'un nouveau PNA à rédiger en 2021.

L'espèce présente des populations réduites réparties entre la Lorraine, l'Alsace et la région Centre Val de Loire. L'Alsace et la Lorraine ont fait l'objet d'une déclinaison régionale, pas la région Centre qui a malgré cela mis en place des actions inspirées des PRA en place dans les autres régions.

Il est présenté l'historique des populations avec une répartition bien plus large qu'il y a un ou deux siècles ainsi que les causes de chute des effectifs, dont l'urbanisation, les pratiques agricoles, les comblements, et l'assèchement de mares, l'isolement des populations, la pollution (sel de déneigement) et l'écrasement routier.

3 actions sont présentées pour exemple :

* La recherche de nouveaux sites :

L'espèce est très peu détectable et différentes techniques sont utilisées : vue, hydrophone, ADNe.

Autour de la Brenne, il y a eu utilisation d'ADNe, mais pas de découverte. En Alsace, 20 sites par an ont été testés et en 2016, 4 sites ont été découverts. En Lorraine sur 114 mares testées, 4 confirmées et 1 nouveau site.

* Actions de maîtrise foncière :

- En région Centre, acquisition de 80 ha dédiés à l'espèce par le CEN Centre-Val de Loire
- Le Conseil Départemental du Bas-Rhin dispose de 10 ha pour l'espèce en ENS, plus une convention pour un total de 14,10 ha, une mare avec de belles populations.

* Actions d'entretien des sites :

Action d'ouverture, chaulage de mare, gyrobroyage, gestion d'habitats terrestres. En Alsace fauche des zones terrestres et sur la RNN Delta Sauer, entretien régulier et des mares et gestion des niveaux d'eau.

Bilan et perspectives

70 % des actions ont été réalisées au total.

Il est estimé que pour un 1 € d'animation du PNA, il y a eu 2 € de financements complémentaires levés.

Il est fait des propositions d'ordre de priorité des actions et des fusions d'actions (comme pour celles concernant la gestion/restauration des milieux).

L'opérateur conclut sur la dynamique très forte dans La région Est et sur des perspectives très robustes fondées par ce premier PNA, pour la protection foncière et celle de l'espèce. Le PNA² visera notamment la pérennisation des sites, l'augmentation des populations.

Résumé des questions du CNPN (soulignées) et réponse de l'opérateur ou de la DREAL :

Pouvez-vous nous en dire plus sur le programme de recherche télémétrique avec harnais, type de méthode ? Étude sur comportement des individus ?

Il y a eu en région Centre un suivi en télémétrie pour connaître où les pélobates allaient passer l'hiver. La taille des individus devait être assez importante pour les équiper. Le peu de pélobates équipés n'a pas permis d'avoir de résultats probants, car peu d'individus ont été retrouvés équipés et certains ont perdu leur harnais.

Au final, il est resté 1 seul individu suivi. Il y a aussi eu des suivis avec des sceaux (barrage) en bordure de mares pour connaître les directions prises dans le cadre de la dispersion.

Il est aussi possible de réaliser des implants, mais cela reste une action chirurgicale. A priori il n'y a pas de problème particulier avec cette technique : des individus ont été retrouvés 10 ans après, toujours avec l'implant et sans problème de survie.

Pour cette espèce, il est malgré tout difficile d'avoir des renseignements et, dans le cadre d'une thèse en cours, il est notamment utilisé des tests avec des chiens pour la détection plus facile de l'espèce, et il sera fait des tests de différentes méthodes. La pose d'implants est la méthode la plus certaine.

Le CNPN évoque des inquiétudes malgré tout sur les implants, sur une population de seulement 100 individus. Il se pose même des questions sur la limite éthique de la pratique. Il reste aussi à savoir si cela a des effets sur d'autres aspects que la simple survie (reproduction par exemple).

Il est donc proposé de garder des précautions sur le nombre d'individus et sur cette pratique. Il y a en effet un espoir avec les chiens, pour trouver facilement les animaux.

Il est question de l'installation d'un agriculteur bio à côté d'un site à pélobate, connaît-on les différences d'impacts entre agriculture conventionnelle et bio ?

Nous savons qu'il y a des individus survivant dans des champs de maïs à un labour peu profond en agriculture conventionnelle. Pour la comparaison, nous ne savons pas vraiment, il faudra étudier si cela a des impacts en passant en agriculture bio.

Pouvez-vous revenir sur la gestion des mares ?

Il a été réalisé la restauration de mares atterries et dans des zones drainées, la création de mares, mais des chantiers sont à mener. Des suivis sont à mettre en place pour savoir s'il y a colonisation ou pas (têtard). Ceci est facile à mettre en œuvre. Nous restons prudents sur comment intervenir et à quel moment, à quel stade de maturité de la mare/végétation, il existe différents contextes... Pour vérifier l'intérêt des actions, nous allons suivre le retour de colonisation.

Il paraît important au CNPN dans le prochain PNA de préciser le statut des sites de présence (protections foncière et réglementaire, zonages, gestionnaires...)

Oui ce sera fait de manière exhaustive, une partie est déjà recensée et en partie répertoriée.

Concernant l'ADNe est ce que les dates de prélèvement ne peuvent pas présenter un biais possible pour la détection de l'espèce ?

De notre point de vue il n'y a pas eu de soucis concernant les dates, en revanche il reste certaines interrogations concernant des soucis dans le séquençage, notamment concernant des changements des amorces. En effet, en cas d'isolats génétiques les amorces peuvent être incompatibles.

Avez-vous étudié les substrats favorables à l'espèce (sol) et élaboré une cartographie potentielle de répartition de l'espèce ?

La cartographie a déjà été établie en Alsace. Ces cartes sont notamment en lien avec les sols sableux. Ceci n'a pas été réalisé en Lorraine et dans le Centre (sites très connus).

En conclusion, le CNPN émet un avis favorable à l'unanimité au bilan du PNA présenté sur le Pélobate brun.

Le Président



Michel METAIS